

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUIN 2024

N° 2024-053

L'an deux mil VINGT QUATRE, le VINGT ET UN du mois de JUIN, à DIX-HUIT heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

12/06/2024

Date d'Affichage :

12/06/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Catherine CORNILLOT, Christine MOUQUET, Messieurs Francis LEGROUT, David PETITON, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe BOSQUET

Absent excusé : Jean-François DEROIDE

Pouvoir : Monsieur Jean-François DEROIDE à Madame Véronique DEPREUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CAP D'AILLY

Monsieur HERITIER revient sur les journées d'ouverture prochaines du Phare d'Ailly. Celles-ci nécessitent quelques travaux (remise en eau, ajout de toilettes, travaux de toiture, de peinture...).

Afin de palier à ces dépenses, Monsieur HERITIER sollicite au nom de l'Association Cap d'Ailly et en tant que référent du Conseil pour les projets du Phare, une subvention exceptionnelle de 1500 € qui sera imputée sur les lignes budgétaires dédiées au Phare sur les finances de l'Association Cap d'Ailly.

L'ensemble des membres du Conseil municipal valide l'octroi de la somme de 1500 € en subvention exceptionnelle.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

